

Sommaire

LIFE 2015	2
Actualités européennes et nationales	2
Perspectives 2014-2020	4
Programmes européens et nationaux	5
Ressources et documents	7
Dans le JO de l'Union européenne	8
Communications, SWD	8
Avis de marchés	9

Edito

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le (Grand Duché de) Luxembourg a pris la présidence de l'Union européenne. Le pays devra faire face à de nombreux défis et on retrouve parmi les priorités de son programme, l'investissement pour la croissance et l'emploi, la dimension sociale européenne, les flux migratoires, le numérique, la compétitivité européenne, le développement durable et la présence de l'Union européenne dans le monde.

Actualités d'Enviropea

Enviropea a réalisé pour le compte de l'ADEME, une étude sur les fonds structurels et d'investissement (FESI) qui avait pour but d'identifier les axes, les objectifs spécifiques et les actions relatifs aux domaines de l'environnement et de l'énergie dans les programmes opérationnels. Tous les programmes FEDER ont été analysés ; y compris les programmes CTE/Interreg transfrontaliers et transnationaux, même si la plupart d'entre eux n'ont pas encore été validés par l'UE.

Cette étude a été restituée sous la forme de 53 fiches synthétiques que l'ADEME prévoit de mettre en ligne d'ici l'automne, en s'appuyant sur un moteur de recherche intuitif pour faciliter les recherches de financement des porteurs de projets sur ces thématiques. Plusieurs rencontres régionales ont par ailleurs permis de valider l'intérêt de ce travail auprès des porteurs de projet.

Dans le cadre de la mission d'assistance FRAPPE, Enviropea soutient les porteurs de projet de la région Nord Pas-de-Calais qui répondent aux appels à projets LIFE et Interreg.

Enviropea appuie les candidats au programme Interreg Europe (priorités Recherche et innovation, Économie faible en carbone, Compétitivité et PME, Environnement et Gestion efficace des ressources), au programme Interreg Europe du Nord-Ouest (priorités ; Innovation, «Low-Carbon» et Gestion efficace des matériaux et des ressources) et au programme Interreg Deux Mers. Toutes les infos : http://www.nordpasdecals.fr/jcms/c_10268//frappe

Enviropea compte dorénavant parmi ses adhérents la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Marais de Noirmoutier, I-Care, et l'ATEN

Volontariat pour l'été 2015

Pour l'été 2015 l'Union APARE-CME propose des actions de volontariat :

- **Les chantiers internationaux de bénévoles** organisés à la fois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Croatie pour découvrir le patrimoine régional et participer à une expérience humaine unique,
- **Les campus euro-méditerranéens pour l'environnement et le développement durable** ; 8 campus proposés en France, en Italie, au Liban, au Maroc et en Tunisie pour permettre à des étudiants et jeunes professionnels de contribuer à des projets sur des thèmes variés tels que l'environnement, la prévention des risques naturels ou l'agriculture locale.

Toutes les informations sur le site : <http://www.apare-gec.org/FR/index.php>

L'équipe d'Enviropea a été reconduite dans sa mission d'assistance aux porteurs de projets français pour le programme LIFE en 2015. Cette mission comprend l'appui aux projets français de l'appel 2014 durant la phase de révision (en cours) et l'assistance à la préparation des projets et à la rédaction des propositions pour les projets de l'appel 2015.

Cette mission a démarré avec la journée nationale d'information qui s'est tenue le 4 mai dernier et dont les présentations sont téléchargeables sur le site <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Une-session-d-information-pour.html>

Les 3 ateliers d'écriture pour les projets Nature, Climat et Ressources se sont déroulés fin juin et début juillet.

Les **guides eProposal** réalisés pour ces ateliers sont en ligne sur la page «Boîte à outils» de notre site www.enviropea.com ainsi qu'une **FAQ mise à jour** et **divers documents utiles aux porteurs de projets LIFE**.

La Commission ayant décidé de modifier les dates de dépôt des propositions LIFE 2015 (il était initialement prévu une date de dépôt unique le 15 septembre - cf ci-dessous les nouvelles dates de dépôts) il est encore possible de bénéficier de l'assistance LIFE du MEDDE en complétant le formulaire de demande disponible au lien suivant : www.enviropea.com/nos-services/assistance-life ou sur le site du MEDDE à l'adresse suivante : www.developpement-durable.gouv.fr/Assistance-pour-la-preparation-des.html

Attention : nouvelles dates de dépôt des propositions LIFE 2015

Suite aux problèmes d'engorgement du système eProposal rencontrés ces dernières années, la Commission a décidé d'échelonner les dates de dépôt des projets traditionnels selon le calendrier suivant :

Projets du sous-programme Climat (3 volets) : 15 septembre

Projets du sous-programme Environnement – volet gestion des ressources : 1^{er} octobre

Projets du sous-programme Environnement – volets nature et biodiversité et volet gouvernance et information : 7 octobre

Par ailleurs la Commission a publié la liste des 24 ONG qui bénéficieront de l'aide LIFE (partie ONG européenne) pour l'appel 2015. L'appel 2016-2017 est quant à lui, ouvert jusqu'au 27 juillet 2015.

Une brochure présentant ces organisations et leurs activités européennes est disponible à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/environment/life/funding/ngos/index.htm>

Actualités européennes et nationales

Matera (Italie) et Plovdiv (Bulgarie) seront, en 2019, les Capitales européennes de la Culture. Rappelons que cette année ce sont les villes de Mons (Belgique) et Pilzen (République tchèque) qui ont ce titre.

Budget 2015 de l'Union européenne (sur la base du document publié au JO L69 du 13 mars 2015).

Le budget 2015 de la Commission ressort à un montant de dépenses (en engagements) de 141 654 M€ ; en augmentation de 1,8% par rapport à celui de 2014. Les gros postes budgétaires restent l'agriculture et le développement rural (57 603 M€ dont 13 819 M€ pour le développement rural, en légère diminution), la politique régionale et urbaine (35 346 M€, en légère augmentation), l'emploi et les affaires sociales (13 096 M€, en diminution), la recherche et innovation (6 699 M€ dont 882 M€ pour le projet ITER, en nette augmentation), le développement et la coopération (5 022 M€, en diminution), la mobilité et les transports (3 281 M€, en nette augmentation), l'éducation et la culture (2 917 M€, en augmentation), les entreprises et l'industrie (2 535 M€, stable).

Le budget 2015 de l'environnement s'élève à 431 362 730 € (407 273 961 € en 2014) soit 0,3% du budget de la Commission. Celui de l'énergie atteint 1 063 846 790 € (933 444 462 € en 2014) et celui d'action pour le climat se situe à 127 447 895 € dont 105 M€ pour le sous-programme climat de LIFE (121 468 679€ en 2014). Le programme « biens publics mondiaux » concernant l'action de l'UE hors de son territoire prévoit 176 M€ pour le domaine de l'environnement et le changement climatique et 68 M€ pour l'énergie durable.

À noter les 500 k€ d'aide aux vers à soie, des projets pilotes comme « éviter les embouteillages » (1,3 M€), « maladies liées à la pauvreté » (750 k€), « aide à la petite pêche » (500 k€),.

À noter aussi que certains budgets intègrent directement les budgets Horizon 2020 (agriculture, transports, énergie). Plus d'infos (dont une brochure « le budget de l'UE en un coup d'œil ») sur http://ec.europa.eu/budget/index_fr.cfm

La conservation de la nature passe « au fitness » !

Le 20 mai 2015 la Commission européenne a publié un rapport intitulé « L'état de la conservation de la nature dans l'Union européenne ». Ce rapport d'évaluation, prévu dans les Directives Oiseaux et Habitats, concerne l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire pendant la période 2007-2012.

Les résultats du rapport sont mitigés. En ce qui concerne les oiseaux sauvages, plus de la moitié des espèces évaluées est « hors de danger » (un pourcentage en ligne avec l'évaluation faite en 2004) alors que 15 % sont « quasi-menacées, en déclin ou décimées » et 17 % sont « menacées ». La Commission note le succès de certains programmes de conservation des oiseaux, notamment ceux visant à modifier les pratiques d'utilisation des sols par des mesures agro-environnementales en milieux agricole et forestier. Plusieurs espèces de rapaces, dont l'aigle impérial, ont également vu leurs effectifs augmenter.

Du côté de la Directive Habitats, seulement 23 % des espèces sont dans un état de conservation « favorable » alors que 60 % des espèces ont été évaluées avec un état « défavorable » ou « défavorable-médiocre », dont 22 % sont en dégradation (contre 4 % en amélioration et 20 % stables). Les régions alpine et de la mer Noire ont enregistré les taux les plus élevés d'évaluations favorables. Inversement, ce sont dans les régions boréale et atlantique qu'ont été relevés les pourcentages les plus élevés d'espèces en état « défavorable » ou « défavorable-médiocre » (mais avec des situations « en cours d'amélioration »). Les plantes vasculaires et les amphibiens constituent les espèces avec les pourcentages d'évaluations « favorables » les plus élevés. En revanche, les espèces associées aux habitats d'eau douces, telles que les poissons migrateurs, sont parmi celles qui sont en déclin.

Enfin, ce sont les habitats qui enregistrent les évaluations les plus négatives : seuls 16% affichent un état de conservation « favorable », alors que les trois-quarts ont été évalués comme « défavorables ». La Commission note parmi les explications à cette situation, le fait que la conservation des espèces est mieux ancrée dans la tradition européenne, et que la problématique pour les habitats est plus complexe et le temps de réponse plus long.

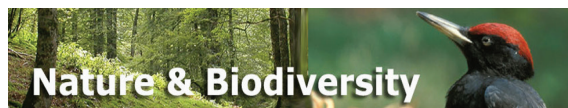
Elle met en garde par rapport aux résultats des évaluations, notant que la majorité des espèces et habitats se trouvaient déjà dans une situation précaire lors de la mise en place des Directives Oiseaux et Habitats. Elle souligne l'effet bénéfique du réseau Natura 2000, notant que les espèces et habitats se trouvant dans ce réseau ont une meilleure chance d'avoir un état de conservation « favorable ». Cependant, le rapport concède que « sauf amélioration majeure des tendances, les objectifs fixés dans le cadre de l'action 1 (de la Stratégie européenne pour la biodiversité) ne pourront pas être atteints d'ici à 2020 ».

Ce rapport et l'évaluation à mi-parcours de la stratégie pour la biodiversité (qui sera publiée d'ici fin 2015), permettront d'alimenter le « bilan de qualité » (en anglais, « fitness check ») des Directives Oiseaux et Habitats, actuellement en cours. Pour rappel, ce bilan est partie intégrante de l'action de la Commission pour une simplification de la réglementation ; le programme REFIT (ou programme pour une réglementation affûtée et performante) qui vise à évaluer si l'impact des réglementations est en adéquation avec les objectifs initiaux. Il se déroule en 2 phases : une première, de janvier à avril 2015, durant laquelle la Commission a consulté de nombreux organismes et autorités nationales dans chaque État-membre pour recueillir des données concernant la mise en œuvre des Directives, son coût, les problèmes rencontrés et les opportunités d'amélioration. La deuxième phase consiste en une consultation publique ouverte depuis fin avril et jusqu'au 24 juillet. Enfin, une conférence sur les résultats préliminaires du bilan se tiendra à Bruxelles en octobre, avant la publication du rapport final en janvier 2016.

Le rapport sur l'état de conservation des espèces et habitats est téléchargeable à l'adresse :
http://ec.europa.eu/environment/nature/index_en.htm

Participer à la consultation publique :
http://ec.europa.eu/environment/consultations/nature_fitness_check_en.htm

Tout savoir sur le « fitness check » des directives Oiseaux et Habitats :
http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/fitness_check/index_en.htm



Plusieurs documents stratégiques issus de la DG recherche et innovation :

- A European research and innovation roadmap for climate services :
http://ec.europa.eu/research/environment/index_en.cfm?pg=climate-services
- Towards an EU research and innovation Policy agenda for nature-based solutions & re-naturing cities.
A retrouver sur <http://ec.europa.eu/research/environment/pdf/renaturing/nbs.pdf>
- From niche to norm : suggestions by the group of experts on a « Systemic approach to eco-innovation to achieve a low-carbon, circular economy ».
Rapport téléchargeable sur www.kowi.de/Portaldata/2/Resources/horizon2020/Report-Expert-Group-Systemic-Eco-innovation.pdf

Et aussi le document « Strategic Energy Technology (SET) Plan - Towards an integrated roadmap : research & innovation challenges and needs of the EU Energy System ». À lire en particulier, les annexes I à IV qui répertorient plus de 400 actions de recherche et d'innovation selon différentes maturités technologiques.

www.horizon2020.gouv.fr/cid87767/feuille-de-route-integree-des-technologies-energetiques.html

Voir aussi les 9 marchés prioritaires et les feuilles de routes (dont celle intitulée « recyclage et matériaux verts ») des 34 plans industriels de la « Nouvelle France industrielle » sur www.economie.gouv.fr/nouvelle-france-industrielle

L'association européenne pour la bioindustrie, son équivalent pour les bioplastiques et la COPA-COGECA (représentation des syndicats d'exploitants et des coopératives agricoles) ont créé la European Bioeconomy Alliance (EBA).

Plus d'infos sur www.bioeconomyalliance.eu

Mouvements à la DG Environnement

Petit changement à la DG Environnement de la Commission européenne : l'Unité C3 est désormais scindée en 2. L'Unité C3 « Air » avec comme chef d'Unité Thomas Verhey et l'Unité C4 « Emissions industrielles » avec comme nouveau chef d'Unité Anita Willems.

Perspectives 2014-2020

Nous l'avons dit dans notre précédente lettre, tous les Programmes opérationnels (PO) FEDER/FSE français, régionaux et interrégionaux (massifs et fleuves) ont été acceptés ainsi que le programme national d'assistance technique interfonds (PNAT) Europ'Act.

Pour l'heure les PO FEADER ne le sont toujours pas.

Concernant les PO des programmes INTERREG (ou programmes de coopération territoriale européenne) transfrontaliers, transnationaux et européens ; déjà plusieurs ont été acceptés (France-Suisse, France-Allemagne-Suisse Rhin Supérieur, Nord Ouest Europe, France Belgique Pays-Bas Grande-Bretagne : 2 MERS, France Espagne Andorre : POCTEFA, France Wallonie Flandres, Espace alpin, France Italie Alpes : ALCOTRA, France-Italie : MARITIME, Sud-Ouest Europe, MED, EUROPE, URBACT, ESPON) ou sont en voie de l'être. Quasiment tous les programmes ont organisé des événements de lancement et les premiers appels à propositions ont été publiés. Celui d'INTERREG Europe a été ouvert le 22 juin dernier.

Retrouvez les PO acceptés sur www.europe-en-france.gouv.fr/Des-programmes-pour-qui-pour-quoi/Programmes-2014-2020 et sur le site de la DG REGIO : http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/atlas/programmes/

Concernant les programmes opérationnels du FEADER (développement rural), ils devraient rapidement se débloquent après l'adoption par la Commission européenne le 30 juin 2015, du Cadre national (CN) français pour le développement rural. L'adoption de ce CN était une condition préalable à l'approbation des 21 programmes régionaux de développement rural (PDR) de la France métropolitaine (mais pas aux cinq régions d'Outre mer et à la Corse). En métropole, les premiers PDR devraient être validés dès la première quinzaine de juillet. Les derniers devraient l'être dans le courant de septembre.

Le Cadre national (CN) présente les mesures qui seront programmées dans tous les programmes régionaux. Il s'agit de l'installation des jeunes agriculteurs, de la mise en œuvre de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), de la gestion des sites Natura 2000, de la promotion de l'agriculture biologique et du soutien aux zones soumises à des contraintes naturelles. Le CN vise à améliorer la cohérence et l'efficacité de la mise en œuvre de ces dispositifs au niveau régional. Le financement de l'UE sera effectué au titre du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), avec une dotation s'élevant au total à 11,4 milliards d'euros pour la France pour la période 2014-2020.

Rappelons qu'un programme du « réseau rural national » (RURACT) soutient la mise en réseau de tous les acteurs dans le domaine du développement rural. Il existe par ailleurs un programme national pour la gestion des risques.

Le document complet est disponible à l'adresse : <http://agriculture.gouv.fr/PAC-2015-2020-adoption-officielle>

On attendra encore un peu pour avoir le cadre national du FEAMP, le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.

À noter que le décret d'éligibilité des dépenses qui doit fixer les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les fonds européens structurels et d'investissement (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP) pour la période 2014-2020, dont le projet circule depuis plusieurs mois et dont la publication était annoncé en avril, n'a toujours pas été publié.

Nouveaux sites des régions pour les programmes des Fonds structurels.

Avec la mise en œuvre des programmes opérationnels 2014-2020 des Fonds structurels (FESI) par les Conseils régionaux apparaissent de nouveaux sites web dédiés. Ils sont le plus souvent sous l'intitulé [www.europe-en-\[NOM DE LA REGION\].eu](http://www.europe-en-[NOM DE LA REGION].eu) : europe-en-franche-comte, europe-en-rhonealpes, europe-en-aquitaine, europe-en-nordpasdecalsais etc. Quelques exceptions comme europeenlimousin.fr, picardie-europe.eu, europe.iledefrance.fr, europe.regionpaca.fr, etc.

La Région Nord Pas de Calais en charge de la mise en œuvre de la ligne « projets pilotes urbains » du FEDER.

Le Règlement 1301/2013 relatif au FEDER pour la période 2014-2020 prévoit, dans son article 8, la **mise en œuvre d'actions innovantes dans le domaine du développement durable urbain**. Cette action doit se mettre en œuvre via un appel à propositions et elle est dotée d'un budget de 50M€ en 2014 et de 51M€ en 2015. La Commission a décidé fin 2014 de confier la mise en œuvre de cette ligne budgétaire à la Région Nord Pas de Calais. Déjà autorité de gestion du programme INTERREG Europe, de l'INTERREG transnational Europe du Nord-Ouest et de l'INTERREG transfrontalier 2 Mers, cette région et ses équipes techniques se voient ainsi reconnues dans leur capacité à gérer les programmes européens transnationaux.

Le premier appel à propositions concernant cette ligne budgétaire est attendu pour l'automne 2015.

La Commission diffuse un guide intitulé « guidance for beneficiaries of european structural and investment funds and related EU instruments » (conseils et bonnes pratiques pour comprendre les nouveaux Fonds structurels et leur place parmi les autres instruments financiers européens)

À retrouver sur http://ec.europa.eu/contracts_grants/pdf/synergies_beneficiaries_en.pdf

Programmes européens et nationaux

Horizon 2020

Défi sociétal Énergie

Résultats des premiers appels 2014 du programme H2020 dans le Défi sociétal Énergie : 72 M€ alloués à 45 projets.
Plus d'infos sur www.horizon2020.gouv.fr/cid82594/informations-sur-les-appels-energie.html

La Commission européenne a inauguré la plateforme de spécialisation intelligente en matière d'énergie (S3P-ENERGY), le 26 mai 2015. Elle vise à contribuer directement à la Stratégie de l'Union européenne pour l'énergie, en soutenant les régions et les États membres dans l'utilisation plus efficace des fonds de la Politique de cohésion à destination des énergies durables. Elle aidera les régions à partager leur expertise relative aux investissements en énergie durable et plus particulièrement, aux technologies innovantes à faible émission carbonique.

Plus d'infos sur : www.horizon2020.gouv.fr/cid89557/lancement-de-la-plateforme-de-specialisation-intelligente-en-matiere-d-energie.html

Les 14 et 15 septembre à Bruxelles, la Commission organise des infodays sur les futurs appels 2016-2017 sur la thématique Énergie
<http://ec.europa.eu/research/index.cfm?pg=events&eventcode=0B56FA95-AFE0-D63B-DD0527FE301EC26C>

La conférence annuelle du Plan stratégique européen des technologies énergétiques (SET-Plan) se tiendra au Luxembourg, les 21 et 22 septembre prochains : <http://www.setplan2015.lu/en/welcome-to-the-2015-set-plan-conference>

Défi sociétal Changement climatique et ressources

Premiers résultats quantitatifs de l'appel 2015 dans le Défi sociétal « Changement climatique et ressources »
www.horizon2020.gouv.fr/cid88889/horizon-2020-915-propositions-pour-l-appel-environnement.html

La Commission a édité un catalogue des projets retenus aux premiers appels 2014 du Défi Environnement.

Document téléchargeable à l'adresse : https://circabc.europa.eu/sd/a/8cdd0cdc-bf67-4393-b45a-68d36b9408b9/H2020_SC5_Projects%20catalogue_A4.pdf

Pour rappel, le catalogue des projets financés dans le 7^e PCRD (2007-2013) dans ce volet est disponible à l'adresse suivante :
http://ec.europa.eu/research/environment/pdf/fp7_catalogue.pdf

Projets écoinnovations

L'appel H2020-SC5-2014-one-stage, clôturé le 8 avril 2014, a permis la sélection de dix-huit projets financés à hauteur totale de 70 millions d'euros. Il s'agit des premiers projets d'Horizon 2020 dans le domaine de l'éco-innovation et des matières premières. 33 pays, dont 23 États membres de l'Union européenne, participent aux dix-huit projets sélectionnés.

Toutes les infos : www.horizon2020.gouv.fr/cid88312/lancement-des-projets-environnement-et-ressources-d-horizon-2020.html

Les drafts des workprogrammes pour les appels de la période 2016-2017 ont fait l'objet de plusieurs navettes et de nombreux échanges au sein des GTN (groupes techniques nationaux) auxquels participe Enviropea. Les comités de programme devraient les valider prochainement et une version quasi stabilisée devrait être disponible cet été. Les appels devraient être publiés en septembre. On peut d'ores et déjà dire que l'économie circulaire et les « nature based solutions » seront très présentes dans les topics proposés. Les organisations intéressées peuvent nous contacter afin que nous leur fassions parvenir ces informations dès qu'elles seront disponibles. Contact à Enviropea : Camille Pestre - cpestre@enviropea.com. Il est aussi possible de s'abonner aux lettres d'information du PCN Énergie-Environnement en s'inscrivant à l'adresse pcnH2020.nrj-envir@ademe.fr.

Fast Track to Innovation et PME

Fast Track to innovation est une version développée du programme PME d'H2020 dans la mesure où il soutient des partenariats de 3 à 5 organisations pour des innovations très proches de leur mise sur le marché et avec des thématiques très larges. Un premier appel a été lancé avec déjà 2 « cut off », le 6 janvier (270 propositions déposées) et le 29 avril 2015. 2 nouvelles échéances sont programmées le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre. Il est doté d'un budget de 100 M€ pour l'année 2015. La Commission a d'ores et déjà annoncé que ce programme serait poursuivi en 2016 (dates de dépôt les 5 avril, 30 juin et 25 octobre 2016).

www.horizon2020.gouv.fr/cid82441/appele-2015-instrument-fast-track-to-innovation.html

Pour le volet PME, le bilan 2014 s'établit à 6972 propositions déposées aux 3 dates proposées et 592 projets financés. Plus d'infos sur les projets financés sur : <https://ec.europa.eu/easme/sme-instrument-beneficiaries>

Eurostars : Prochaine échéance pour la présentation de projets Eureka/Eurostars (programme destiné à soutenir les PME de haute technologie à fort potentiel engagées dans des projets collaboratifs transnationaux) : le 17 septembre 2015

Plus d'infos : www.eurostars-eureka.eu

Programme COST : Nouveau PCN pour la France : Emmanuel Pasco-Viel : emmanuel.pasco-viel@recherche.gouv.fr et prochaine échéance de collecte des propositions le 8 septembre 2015

Plus d'infos : www.cost.eu

Autres programmes

Connecting Europe Facility

Lancé en septembre 2014, le premier appel à propositions du programme « Connecting Europe Facility » concernant les réseaux de transports européens (RTE ou TEN-T) a rendu son « verdict ».

Sur les 700 propositions reçues (dont 30 françaises), la Commission a sélectionné 276 projets (dont 25 projets français) pour un montant total d'investissement de 28,8 Md€ et un montant d'aide européenne de 13,1 Md€ (1,76 Md€ pour les projets français).

Le montant de l'aide européenne représente en général 20% du montant total de l'investissement et 50% des études.

Parmi les projets retenus, plusieurs émanent des ports (Bordeaux, Le Havre, Nantes, Rouen, Calais, Strasbourg) mais aussi de sociétés privées (SymbiofCell, SNCF, EDF, CCI de Brest) ou directement du MEDDE comme les projets Seine-Escaut avec une aide européenne de plus de 979 M€, la liaison Lyon-Turin (813 M€), la ligne Bordeaux-Dax (52 M€) ou la suppression du goulet d'étranglement du nœud de Strasbourg (24,6 M€).

On trouve aussi des projets portés par le Conseil régional du Nord Pas de Calais, Lyon Métropole, le Grand Paris, etc.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/transport/themes/infrastructure/news/2015-06-29-cef_en.htm

Appel à projets Biodiversa 2015

L'appel à projets 2015 de l'ERA Net Biodiversa vise à soutenir des projets de recherche pour la compréhension et la gestion de la dynamique de la biodiversité afin d'améliorer les services écosystémiques dans le contexte du réchauffement climatique sur les 2 thèmes suivants :

- les sols et les sédiments

- les territoires marins, fluviaux et terrestres (connectivité des habitats, infrastructures vertes et bleues, nature en ville)

Dépôt des propositions (avec des partenaires de 3 pays minimum) avant le 20 juillet 2015.

Plus d'infos sur : www.biodiversa.org/741

NER 300 et 400

Le programme NER (new entrance reserve) a financé 38 projets dans le domaine des énergies renouvelables et un seul dans le domaine de la capture/stockage du carbone. Nous avons, à plusieurs reprises, indiqué que ce programme n'avait pu atteindre les promesses affichées lors de son lancement du fait de la chute du prix des crédits carbone sur lequel il était basé.

Le Conseil européen d'octobre 2014 a décidé de relancer ce programme en le dotant cette fois de 400 millions d'unités (soit un budget entre 2 et 3 Md€). Contrairement à la version 300 qui ne s'appliquait qu'à des projets de très grande taille, les projets de petite taille seront éligibles, de même que les projets émanant des secteurs industriels (low carbon innovation in industrial sectors).

Rappelons qu'au 2^e appel à propositions, 2 projets français (parmi 18) ont été retenus : le projet d'énergie géothermal GEOSTRAS de la société Fonroche pour un montant d'aides de 16 839 180 € et le projet NEMO (new energy for Martinique and overseas) de centrale flottante énergie thermique des mers des sociétés AKUO et DCNS pour un montant d'aide de 72 131 333 € ; ces 2 projets représentent un investissement total de 282 M€. Plus d'infos sur www.ner300.com

Ressources et documents

Brochures LIFE sur les Best Nature et les Best Environment Projects 2013

Dans la brochure Environnement, 2 projets français en exergue : La semaine européenne de réduction des déchets (projet Info & Com de l'Ademe) et le projet Ecotransflux de la société Fives Celes.

Plus d'info sur ces projets sur www.ewwr.eu/ et sur www.ecotransflux.com

Brochures à retrouver sur <http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/bestprojects/index.htm>

« **Mapping and assessment of ecosystems and their services in the European Union (MAES)** » est une brochure de 4 pages diffusée par la Commission européenne qui vise à la mise en œuvre de l'article 5 de la Stratégie pour la biodiversité 2020. Cet article prévoit que chaque État membre cartographie et évalue l'état des écosystèmes et des services écosystémiques sur son territoire.

Plus d'infos sur <http://biodiversity.europa.eu/maes>

« **Thematic issue** » de la revue « science for environment policy » sur le thème « Monitoring nature ; research developments ». À retrouver sur http://ec.europa.eu/environment/newsletters_en.htm

Parmi les nombreuses publications de la CDC Climat, **le numéro 48 de Étude Climat** « Développement et perspectives de l'agriculture dans les négociations climatiques internationales » et, en collaboration avec l'OCDE, le document de travail « Les institutions financières publiques et la transition vers une économie faiblement carbonée : Cinq études de cas sur les investissements dans des infrastructures et des projets sobres en carbone ». Documents à retrouver sur www.cdclimat.com/-publications-.html

Cahiers de Biodiv 2050 de la Mission Economie de la Biodiversité de CDC biodiversité consacrés à la compensation écologique en France (numéro 3) et aux paiements pour services environnementaux (numéro 2)

www.mission-economie-biodiversite.com/biodiv2050

Numéros 196 et 624 de la note « chiffres et statistiques » du Commissariat général au développement durable (CGDD) intitulés d'une part « Biodiversité rare ou menacée : 22% des habitats et 28% des espèces dans un état favorable », d'autre part « Opinions et pratiques environnementales des français en 2014 »

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/environnement/i/opinion-pratiques.html

Energy Cities a publié une analyse des projets entrepris dans les villes de Paris, Malmö (en association avec Lund et Helsingborg), Barcelone, Bristol et la Région Bruxelles-Capitale qui ont reçu le soutien du mécanisme de financement ELENA-BEI (mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux). L'objectif de cette étude est d'identifier de quelles façons ces programmes d'assistance peuvent encourager les investissements énergétiques dans les villes. Les projets étudiés couvrent les secteurs de la rénovation de bâtiment public à la production d'énergies renouvelables en passant par les transports publics.

Document disponible sur www.energy-cities.eu/Presentation-des-projets-ELENA-BEI?pmv_nid=2

L'**APESA** (le centre technologique en environnement et maîtrise des risques) a été choisi par l'ADEME pour gérer le Centre de ressources national sur les bilans de gaz à effet de serre (bilan carbone) .



Il s'agit d'une plateforme vivante (actualités, forum de discussion) qui permet d'apporter à chacun une aide à la réalisation de « bilan carbone ». On y trouve des méthodologies par secteur, le rappel des différentes réglementations, les données de la Base Carbone® (près de 1 700 facteurs d'émissions validés à ce jour) ou encore des conseils pour mettre au point des plans d'actions. Et depuis fin avril 2015, la plateforme de déclaration des bilans des émissions de gaz à effet de serre à destination des entreprises et des collectivités (www.bilans-ges.ademe.fr). Tout ceci pour plus de 2 500 utilisateurs au niveau national.

Une belle reconnaissance pour l'expertise de l'équipe de l'APESA qui gère le forum, met à jour la documentation technique (nouveaux facteurs d'émissions) et la base carbone, valide les bilans GES déposés par les sociétés, et organise la gouvernance (comités de pilotage, etc.). Plus d'infos sur www.apesa.fr

JO L169 du 1^{er} juillet 2015 : Règlement sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques (plus communément appelé Fonds Juncker), la plateforme européenne de conseil en investissement et le portail européen de projets d'investissement.

JO C214 du 30 juin 2015 : Appel à propositions dans le cadre du programme de travail pluriannuel pour l'octroi d'un concours financier dans le domaine des infrastructures énergétiques transeuropéennes au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour la période 2014-2020

JO L131 du 28 mai 2015 : Décision concernant les règles de procédure et de fond dans le domaine des aides d'État par l'adoption de nouvelles lignes directrices concernant les aides d'État à la protection de l'environnement et à l'énergie pour la période 2014-2020.

JO L117 du 8 mai 2015 : Règlement d'exécution interdisant l'introduction dans l'Union de spécimens de certaines espèces de faune et de flore sauvages.

JO C152 du 8 mai 2015 : Appel à propositions de la DG REGIO pour une assistance multirégionale en vue de l'évaluation de l'utilisation potentielle des instruments financiers soutenus par le FEDER, le Fonds de Cohésion, le FSE et le FEADER.

JO C142 du 29 avril 2015 : Rapports spéciaux de la Cour des comptes européens portant d'une part sur « Quelle a été la contribution de l'assistance technique dans le domaine de l'agriculture et du développement rural ? » (4/2015) et d'autre part « Les instruments financiers constituent-ils un outil efficace et prometteur dans le domaine du développement rural ? » (5/2015).

Plus d'infos sur www.eca.europa.eu/fr/Pages/AuditReportsOpinions.aspx

JO C139 du 28 avril 2015 : Appel à propositions au titre du programme de travail 2015 du partenariat public-privé sur les bio-industries (H2020-BBI-JTI-2015-01).

JO L86 du 31 mars 2015 : Règlement recensant les coûts éligibles au FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) dans les domaines des conditions de travail des pêcheurs, de la biodiversité et des écosystèmes marins, de l'atténuation au changement climatique et de l'amélioration de l'efficacité énergétique des navires de pêche.

L'article 7 détaille les coûts éligibles en matière de collecte de déchets par les pêcheurs ; le 8, les installations destinées à protéger et à renforcer la faune et la flore ; le 9, la contribution à une meilleure gestion ou conservation des ressources biologiques de la mer ; le 11, la gestion, restauration et le suivi des sites Natura 2000 et des zones marines protégées ; le 12, la participation à d'autres actions visant à la préservation et au renforcement de la biodiversité et des services écosystémiques ; le 14, l'amélioration du système de propulsion du navire et le 16, les investissements visant à réduire la consommation d'électricité ou d'énergie thermique.

JO L75 du 19 mars 2015 : Décision relative à l'adhésion de l'Union européenne à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

JOL69 du 13 mars 2015 : Adoption définitive du budget 2015.

JO C83 du 11 mars 2015 : Décision portant désignation des sites qui obtiennent le label du patrimoine européen en 2014. Où l'on trouve dans un mélange surprenant, le centre antique d'Athènes, l'abbaye de Cluny, la bibliothèque de l'Université de Coimbra et aussi la maison de Robert Schuman, le musée de la maison d'Alcide de Gasperi, les chantiers navals de Gdansk ... et le parc commémoratif du pique-nique européen (en Hongrie).

Communications COM, Staff working document (SWD)
à retrouver sur <http://eur-lex.europa.eu/fr/>

COM(2015)293 du 15 juin 2015 : Rapport de la Commission sur les progrès accomplis dans le secteur des énergies renouvelables.

COM(2015)219 du 20 mai 2015 : Rapport de la Commission « L'état de conservation de la nature dans l'Union européenne : Rapport concernant l'état de conservation des types d'habitats et des espèces couverts par la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats » et tendances observées pour la période 2007-2012 ».

COM(2015)215 du 19 mai 2015 : « Améliorer la réglementation pour obtenir de meilleurs résultats – Un enjeu prioritaire pour l'UE ». Cette Communication s'inscrit dans le cadre du programme REFIT pour une réglementation affûtée et performante (sic) pour faire en sorte que la législation de l'UE « reste adaptée à son objet ». Les axes de travail sont « obtenir de meilleurs résultats », « Ouverture et transparence », « Agir de manière plus efficace » et « Rafraîchir le corpus législatif existant » ... Chiche !

COM(2015)145 du 31 mars 2015 : Rapport sur l'application du règlement relatif à l'initiative citoyenne.

COM(2015)120 du 9 mars 2015 : Communication intitulée : Directive cadre sur l'eau (DCE) et Directive sur les inondations (DI) – mesures à prendre pour atteindre le « bon état écologique » des eaux de l'Union européenne et réduire les risques d'inondation. Cette Communication dresse un bilan (mitigé) de l'application des Directives 2000/60 (DCE) et 2007/60 (DI). La DCE fixait l'horizon 2015 pour atteindre le « bon état écologique » biologique et chimique des eaux dans l'UE, or le rapport indique que seulement 53% des eaux de l'UE auront atteint cet objectif. Le rapport souligne que les « directives filles » de la DCE (eaux usées, nitrates, pesticides, émissions industrielles, etc.) sont également pas ou mal appliquées (on se rappellera que la France a été rappelée à l'ordre au sujet de la directive nitrates), que le captage est très excessif pour 10% des masses d'eau de surface et 20% des masses d'eau souterraines et que « des dérogations sont appliquées trop largement et sans justifications appropriées ». Lorsque les plans de gestion des bassins hydrographiques ont été élaborés, dans la plupart des cas, ils n'ont pas tenu compte des besoins en eau de la nature.

Avis de marchés et d'attribution de marchés (JOUE série S)

JO S121 du 26 juin : Avis d'attribution du marché concernant le soutien à la stratégie de R&D dans le domaine des activités du plan SET (technologies énergétiques) au bureau Technofi basé à Sophia Antipolis pour un montant de près de 1,5 M€.

Au même JO S un avis de marché concernant : « l'exploration du développement du système NER 300 ». Dépôt des offres avant le 21 août, budget compris entre 280 et 300 k€.

JO S118 du 20 juin 2015 : Avis de marché Inventaire et évaluation actualisés des instruments politiques pour la protection des sols dans les États membres de l'UE. Réponse avant le 17 août, budget inférieur à 200 k€

Au même JO S : Avis de marché « Soutien technique relatif à la promotion de la restauration dans le contexte de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité d'ici 2020. Budget inférieur à 150 k€. Réponse avant le 17 août.

JO S119 du 19 juin 2015 : Avis de marché « Climate-ADAPT : diffusion et renforcement des capacités en vue de soutenir l'adaptation dans le cadre de la stratégie d'adaptation de l'UE ». Budget inférieur à 120 k€. Réponse avant le 14 août.

JO S116 du 18 juin 2015 : Avis de marché pour la mise en œuvre du programme de financement NER 300. Budget inférieur à 300 k€. Concerne le suivi des 38 projets énergies renouvelables et d'un seul projet capture/stockage du carbone soutenu par ce programme. Réponse avant le 12 août.

JO S111 du 11 juin 2015 : Avis de marché « Soutien aux actions de suivi de l'examen à mi-parcours de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité d'ici 2020 en ce qui concerne l'objectif 3A: agriculture ». Réponse avant le 6 août : budget inférieur à 200 k€.

Au même JO S : Avis de marché « Stratégie d'adaptation au changement climatique de l'UE : évaluation des connaissances en vue de soutenir la prise de décisions éclairées ». Réponse avant le 6 août, budget inférieur à 150k€.

JO S105 du 3 juin 2015 : Avis de marché pour une étude relative à la mise en œuvre de la gestion forestière durable conformément aux stratégies de l'UE en matière de biodiversité et de bioéconomie. L'étude devra « aider la Commission à comprendre dans quelle mesure les principes écologiques et les lignes directrices pour une gestion forestière durable, tels que convenus à l'échelle européenne, sont actuellement appliqués dans la réalité des activités de planification, de gestion et d'utilisation des forêts, à déterminer les zones problématiques et à prévenir les menaces, ainsi qu'à avancer des pratiques et des solutions prometteuses susceptibles de permettre une optimisation de la gestion forestière afin de satisfaire aux nouveaux besoins qui pèsent sur les écosystèmes forestiers et de les protéger, eux et leur biodiversité, plus efficacement qu'à l'heure actuelle ». Les offres doivent parvenir avant le 14 juillet prochain.

JO S70 du 10 avril 2015 : Assistance technique de l'UE dans le cadre du mécanisme « Switch to green » de l'instrument de coopération au développement (ICD).

.....
L'initiative « Switch to green » se situe dans le cadre du programme thématique « Biens publics mondiaux », développé suite à la Conférence Rio+20. Il vise à soutenir la transformation vers une économie verte inclusive qui génère de la croissance, crée des emplois et réduit la pauvreté dans les pays en développement.

.....
Plus d'infos sur le programme « Biens publics mondiaux » sur le site de confédération Concorde Europe des ONG du développement (dont fait partie la coordination Sud pour la France). Sur ce site vous trouverez un guide qui présente les aides mobilisables pour des actions de coopération hors de l'UE durant la période 2014-2020.

.....
www.concordeurope.org/publications/item/368-guide-to-europeaid-funding-instruments-2014-2020
.....